



Pinotage N



Nom de la variété en France

Pinotage

Origine

Cette variété obtenue par A.I. Perold, en Afrique du Sud en 1925, est issue d'un croisement entre le Pinot noir et le Cinsaut.

Synonymie

Aucun synonyme n'est officiellement reconnu en France, ni dans les autres pays de l'Union européenne pour cette variété.

Données réglementaires

En France, le Pinotage est officiellement inscrit au "Catalogue des variétés de vigne" depuis 2012 sur liste A et classé.

Utilisation

Variété de raisin de cuve.

Evolution des surfaces cultivées en France



Éléments de description

L'identification fait appel :

- à l'extrémité du jeune rameau qui présente une densité moyenne à forte des poils couchés,
- aux jeunes feuilles de couleur verte,
- aux feuilles adultes cunéiformes, à cinq lobes, avec des sinus latéraux ouverts, avec présence assez fréquente d'une dent au fond, un sinus pétiolaire en U ouvert avec présence d'une dent, des dents courtes, à côtés rectilignes, un limbe ondulé entre les nervures, finement bullé, et face inférieure, une densité faible des poils couchés et dressés,
- aux baies qui sont de forme nettement elliptique.

Profil Génétique

Microsatellite	VVS2	VVMD5	VVMD7	VVMD27	VRZAG62	VRZAG79	VVMD25	VVMD28	VVMD32
Allèle 1	131	223	239	176	194	240	248	216	239
Allèle 2	149	236	247	182	204	246	248	227	261

Phénologie

Epoque de débourrement : 3 jours après le Chasselas.

Epoque de maturité : 2ème époque, 2 semaines et demie après le Chasselas.

Aptitudes culturales et agronomiques

Le Pinotage est une variété de vigueur modérée. Assez fertile et productif, il peut être conduit en taille courte. Le port des rameaux est érigé mais ils sont assez sensibles au vent et il est préférable de le palisser.

Sensibilité aux maladies et aux ravageurs

Le Pinotage ne présente pas de sensibilité particulière aux maladies cryptogamiques.

Potentialités technologiques

Les grappes du Pinotage sont petites à moyennes, cylindriques, larges et compactes avec un pédoncule court. Les baies sont également petites à moyennes. Ce cépage permet d'élaborer des vins assez corsés et très typés avec un caractère aromatique particulier. Il est également parfois utilisé pour élaborer des vins rosés ou même des vins doux naturels.

Sélection clonale en France

Le seul clone agréé de Pinotage porte le numéro 1186.

Références bibliographiques

- Fonds documentaire du Centre de Ressources Biologiques de la Vigne de Vassal-Montpellier, INRAE - Montpellier SupAgro, Marseillan, France.
- Dictionnaire encyclopédique des cépages et de leurs synonymes. P. Galet, 2015, Ed. Libre&Solidaire, France.
- Registre Ampélographique International. 1961-1972, Ed. OIV, France.
- Guide des cépages : 300 cépages et leurs vins. H. Ambrosi et al., 1997, Ed. Ulmer, France.
- Grape Cultivars for Wine Production in South Africa, PG. Goussard, 2008, Ed. Cheviot, Afrique du sud.

Description des clones agréés en France

N° de Clone	Identité et disponibilités		Données Agronomiques		Données Technologiques	
	Origine	Sélection	Fertilité	Niveau de production	Richesse en sucre	Potentiel couleur
	Année d'agrément	Références Agronomiques	Poids des grappes	Vigueur	Acidité totale	Structure tannique
	Surface en multiplication		Taille de baies	Sensibilité au Botrytis	Intensité aromatique	Aptitudes oenologiques
1186	Hérault	IFV				
	2012	Languedoc				
						vins typiques du cépage

ENTAV  INRA®



Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/)

